DESSEIN DU FEU D'ARTIFICE

Elevé devant l'Hôtel de Ville, le jour du Te Deum *chanté en l'Egliſe Nôtre-Dame, le 16 Novembre 1697. en Action de Graces de la Paix, par l'ordre de Meſſieurs les Prevôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris.*

LES glorieux évenemens de la Guerre qui vient de finir, & particulierement de la derniere Campagne, forcent les plus opiniâtres à reconnoître que c'eſt uniquement à la moderation de LOUIS LE GRAND que l'Europe eſt redevable de la Paix dont elle va goûter les douceurs.

On ſçait aſſez que l'Impieté & l'Injuſtice ſont des ſuites preſque inévitables de la Guerre :

Nulla Fides, Pietaſque Viris, qui Caſtra ſequuntur.

L'interruption du Commerce & l'abandonnement des beaux Arts en ſont les premiers fruits. Au contraire, la Religion & la Juſtice regnent pendant la Paix ; le Commerce ſe rétablit ; les beaux Arts fleuriſſent, particulierement ſous un Prince Religieux, Equitable, jaloux du Bonheur de ſes Peuples, & auſſi Magnifique qu'il eſt Grand par l'aſſemblage de toutes les Vertus, qui le rendent l'objet de l'admiration de l'Univers.

C'eſt ce que l'on s'eſt propoſé d'exprimer dans la Decoration du Feu d'Artifice que Meſſieurs les Prevôt des Marchands & Echevins ont fait preparer pour les Réjouïſſances de la Paix. Sur un Plate-forme quarrée de vingt-quatre pieds de face & de dix-huit pieds de haut, ſoûtenuë ſur neuf piliers, ils ont fait élever un Obeliſque de marbre de quarante-deux pieds de hauteur, y compris le piedeſtal. Cet Obeliſque eſt ſurmonté par un Soleil au-deſſus d'un Globe, que l'on ſçait être la Deviſe du Roy : & ſur chacune des quatre faces de cet Obeliſque, il y a une Deviſe, qui exprime d'une maniere allegorique, que c'eſt au Roy ſeul que l'Europe eſt redevable de la Paix.

La premiere repreſente une Maſſuë d'Hercule trans-

formée en Olivier. L'ame de la Deviſe eſt conçûë en ces termes :

Hæc meta Laborum.

C'eſt ainſi qu'il finit ſes glorieux Travaux.

Ceux qui ont quelque teinture de la Fable, ſçavent qu'aprés qu'Hercule eut dompté les Monſtres, il planta ſa Maſſuë, qui fut changée en Olivier ; pour montrer que la Paix eſt la fin que les Heros ſe propoſent dans toutes leurs Actions, & qu'elle doit être le fruit de leurs Victoires.

La même penſée ſe trouve encore exprimée par la ſeconde Deviſe, dans laquelle on a repreſenté le Soleil diſſipant l'Orage ; & au-deſſous un Navire à l'anchre, avec ces mots :

Vincendo hæc Otia fecit.

Mon Repos naît de la Victoire.

La troiſiéme Deviſe repreſente un Arc-en-ciel formé dans des goutes de pluies par la lumiere du Soleil : L'ame de cette Deviſe eſt conçûë en ces termes :

Sic Nubila mutat.

Ainſi ſçait-il changer le plus affreux Orage.

On ſçait que l'Arc-en-ciel ſe forme par la refraction & par la reflexion des rayons du Soleil ſur des goutes de pluie qui tombent d'un nuage qui luy eſt oppoſé : ainſi, l'Arc-en-ciel, que l'Ecriture nous donne pour Symbole de la Paix, eſt l'ouvrage du Soleil.

On a choiſi pour la quatriéme Deviſe un autre Symbole de la Paix, qui eſt le Caducée. Apollon le donna à Mercure aprés qu'ils eurent appaiſé leurs differens. Sa principale proprieté étoit de faire tomber toutes ſortes de diſſentions ; & Mercure en fit la premiere épreuve ſur deux Serpens qu'il rencontra combatans : il le jetta entre deux, & auſſi tôt ils s'appaiſerent. Depuis ce temps-là Mercure le porta pour Symbole de la Paix. La Deviſe qui contient cette allegorie a pour ame :

Terras hoc munere ditat.

De ce Don precieux il enrichit la Terre.

Sur les quatre angles du piedeſtal de l'Obeliſque, on a placé quatre figures de bronze, qui repreſentent la Religion, la Juſtice, le Commerce & les Arts. On a déja marqué que la Paix affermiſſoit le regne de la Religion & de la Juſtice, & qu'elle faiſoit fleurir dans un Eſtat bien reglé le Commerce & les Arts ; c'eſt ce qui a donné la penſée d'en faire les principaux ornemens d'un Monument conſacré à la Paix.

La Fidelité eſt la Fille de la Religion, comme la Revolte a toûjours eſté le malheureux fruit de l'Hereſie. Le ſouvenir des maux qu'elle a cauſez en France fera benir à jamais le Regne de LOUIS LE GRAND, qui par ſa ſageſſe a banni pour toûjours de ſes Eſtats, ce dangereux ennemi de la pieté & de la fidelité des François. Tout le monde ſçait que ceux qui ont eu le malheur de demeurer opiniâtrément attachez à leurs erreurs, & qui ſe ſont retirez chez les Peuples où elles

ſont

ſont reçûës, n'ont pas peu contribué aux deſordres de la derniere Guerre : Mais on peut dire en aſſûrance, qu'il n'y a plus rien à craindre pour la Religion, ni pour la fidelité des François. C'eſt pour reconnoître ce bienfait ſignalé du courage & de la ſageſſe du Roy, que l'on a mis entre les mains de la Fidelité, un Hydre les têtes coupées, avec ces mots :

Audendi ſpes nulla ſuper.

Il ne me reſte plus d'eſpoir ni de reſſource.

La bonne-foy eſt à l'égard de la Juſtice, ce que la fidelité eſt à l'égard de la Religion. Elles ſe donnent un ſecours mutuel : & s'il eſt vrai de dire que l'Eſprit de Juſtice fait naître la bonne-foy, il n'eſt pas moins certain que la bonne-foy eſt le plus ferme appuy de la Juſtice. C'eſt ce que l'on a exprimé par deux mains jointes, qui ſont le Symbole de la Bonne-foy ; & par ces paroles :

Hæc Lege Potentior omni.

Mieux que toutes les Loix je ſoûtiens la Juſtice.

L'Abondance eſt le fruit du Commerce, comme le Commerce eſt le fruit de la Paix. C'eſt le Commerce qui fait que Dieu ayant voulu partager les fruits de la Terre, pour entretenir dans le cœur de l'Homme, l'eſprit de la ſeconde Loy, en faiſant qu'il n'y ait point de Peuple qui n'ait beſoin du ſecours des autres ; ce qui a fait dire que *Non omnis fert omnia tellus.* C'eſt par le moyen du Commerce que chaque Peuple jouït de ce que la Providence a diſperſé dans les differens Cli-

mats. C'eſt ce que l'on a voulu exprimer par un Navire Marchand que l'on a mis entre les mains de l'Abondance, avec ces paroles :

Per me omnis fert amnia tellus.

Je rends de l'Univers tous les Treſors communs.

Enfin, la Magnificence fait le Rétabliſſement des Arts; Ils ont fleury ſous le Regne de LOUIS LE GRAND plus que dans aucuns Siecles ; auſſi ne voit-on rien qui égale la magnificence des Ouvrages publics & particuliers qui ſe ſont faits ſous ſes Auſpices. On a trouvé heureuſement que JESUS-CHRIST luy-même compare la beauté des Lis à ce qu'il y a de plus magnifique dans le monde : *Conſiderez*, dit il, *la beauté des Lis ; je vous dis en verité, que Salomon dans ſa gloire ne leur eſt pas comparable.* On ne pouvoit imaginer une Deviſe plus noble pour mettre entre les mains de la Magnificence, que l'on a repreſentée ſur la quatriéme façade, comme le fruit du Rétabliſſement des Arts. On lui a donné pour Deviſe des Lis fleuris, avec ces paroles de l'Evangile :

Nec Salomon in gloria ſua.

Salomon dans ſa gloire eut moins d'éclat que nous.

Enfin, on a raſſemblé dans un Tableau de douze pieds de long & de huit pieds de haut que l'on a poſé ſur la façade qui regarde l'Hôtel de Ville, l'idée generale de toute cette Decoration. On y voit l'Ange Tutelaire de la France, ouvrant le chemin au Genie

de la Paix, & terraſſant la Diſcorde, l'Hereſie, la Chicane, le Brigandage & l'Ignorance, qui ſont les ennemis de la Paix, de la Religion, de la Juſtice, du Commerce & des Arts.

Les ornemens de chaque façade de la Decoration conviennent aux ſujets qui y ſont traitez. Sur la frize on a fait regner des feſtons de fleurs ſoûtenus par des Genies, qui portent d'un côté des Croix, des Croſſes, des Chandeliers, des Encenſoirs; de l'autre des Sceptres, des Mains de Juſtice, des Balances; de l'autre des Caducées; & de l'autre des Inſtrumens des Arts Liberaux, chacune par rapport aux quatre principales Figures de cette Decoration.

A PARIS,
De l'Imprimerie de la Veuve L. RONDET, ruë S. Jacques, à la Longue-Allée, devant la ruë de la Parcheminerie.
AVEC PERMISSION.

Dessin du feu d'artifice dressé devant lhotel de ville pour la Publication de la Paix le 16. nou.bre 1697.

devises des faces.

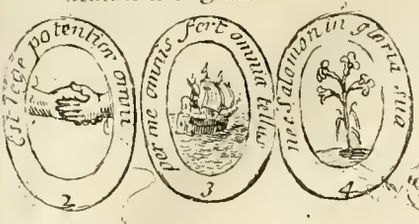

2 3 4

devises de l'obelisque.

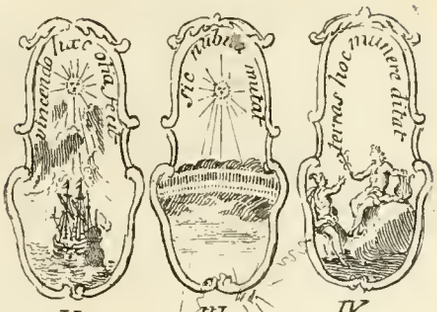

II III IV

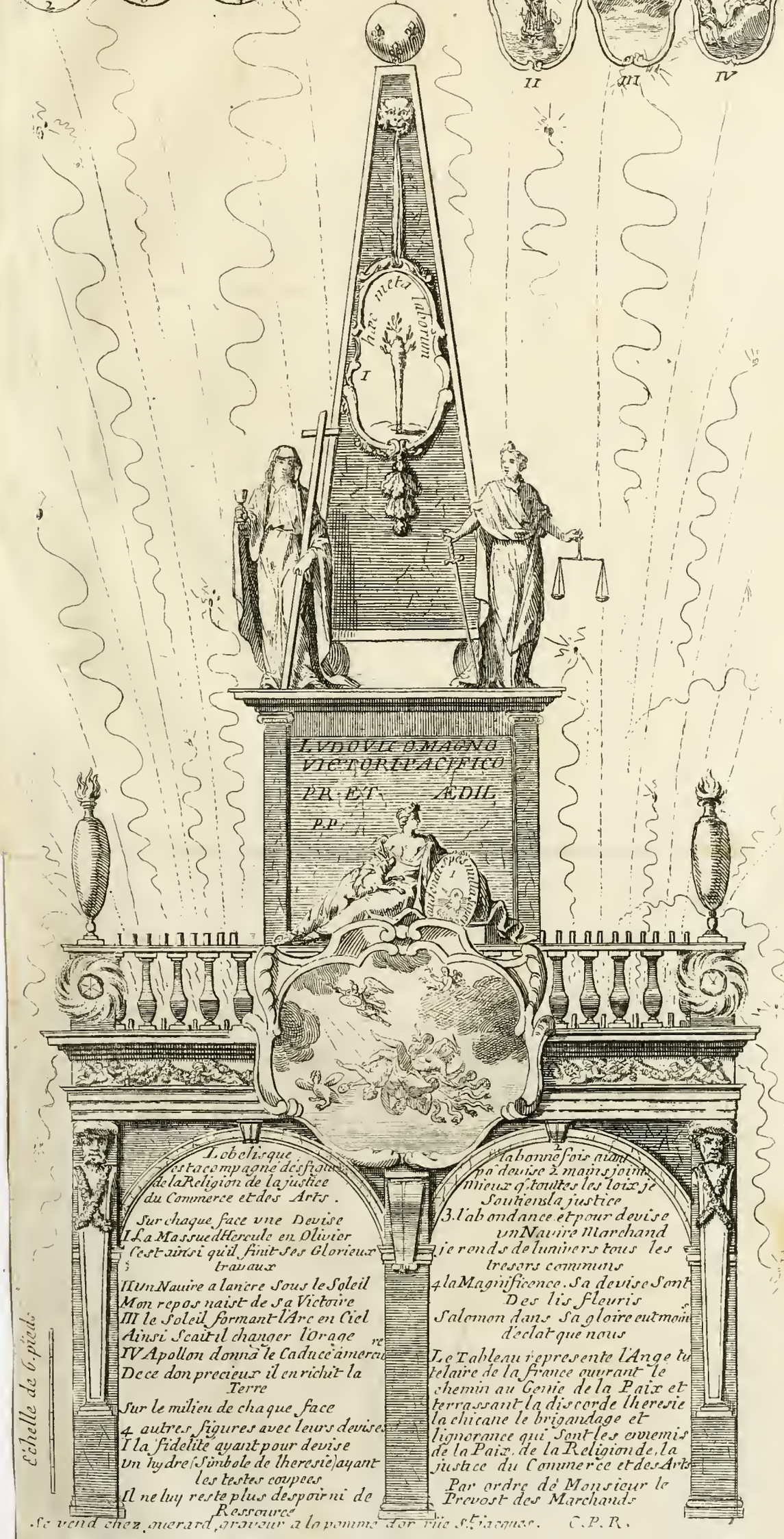

L'obelisque est accompagné des figures de la Religion de la justice du Commerce et des Arts.

Sur chaque face une Devise

I La Massue d'Hercule en Olivier
C'est ainsi qu'il finit ses Glorieux travaux

II Un Navire a l'ancre Sous le Soleil
Mon repos naist de sa Victoire

III le Soleil formant l'Arc en Ciel
Ainsi Sçait il changer l'Orage

IV Apollon donna le Caducée à mercure
De ce don precieux il enrichit la Terre

Sur le milieu de chaque face
4 autres figures avec leurs devises.

I la fidelité ayant pour devise
Un hydre Simbole de l'heresie ayant les testes coupées
Il ne luy reste plus despoir ni de Ressource

2 la bonne foi ayant pour devise 2 mains jointes
Mieux que toutes les loix je Soutiens la justice

3. l'abondance et pour devise
Un Navire Marchand
Je rends de l'univers tous les tresors communs

4 la Magnificence. Sa devise Sont
Des lis fleuris
Salomon dans Sa gloire eut moins d'eclat que nous

Le Tableau represente l'Ange tutelaire de la france ouvrant le chemin au Genie de la Paix et terrassant la discorde l'heresie la chicane le brigandage et l'ignorance qui Sont les ennemis de la Paix, de la Religion de la justice du Commerce et des Arts

Par ordre de Monsieur le Prevost des Marchands

échelle de 6. pieds.

Se vend chez Guerard, graveur a la pomme d'or rue S.t Jacques. C.P.R.

LETTRE
DU ROY,

Ecrite à Monſeigneur l'Archevêque de Paris, Duc de Saint Cloud, Pair de France.

Pour faire chanter le Te Deum *en l'Egliſe Notre-Dame, en action de graces de la Paix.*

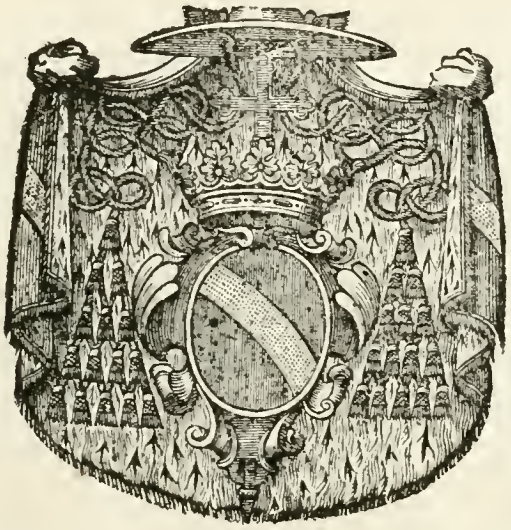

A PARIS,

Chez Louis Josse, Imprimeur de Monſeigneur l'Archevêque, ruë ſaint Jacques, à la Couronne d'épines.

M. DC. XCVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

LETTRE DU ROY,

Ecrite à Monſeigneur l'Archevêque de Paris.

MON Couſin, Les heureux ſuccés dont le Ciel a favoriſé mes Armes dans le cours d'une ſi longue guerre, ne m'ont jamais éloigné du deſir ſincére que j'avois pour la Paix, qui a toujours été l'unique fin que je me ſuis propoſée dans toutes mes entrepriſes. Quoi que les glorieuſes expeditions de cette Campagne, & les avantages qu'elles me préparoient euſſent pû m'engager à ſoûtenir mes intéreſts, & à porter même plus loin mes prétenſions ; je les ay abandonnez avec d'autant moins de peine, que je me ſuis vû plus en état de les maintenir ; & je me ſuis fait une loy de conſacrer au repos de l'Europe le fruit de mes Conquêtes. Je ſuis aſſez récompenſé de tout ce que me coûte cette modération, puiſqu'elle finit les maux inſéparables de la guerre. Le prompt ſoulagement que mes Peuples en reçoivent, & le plaiſir que je reſſens de les rendre heureux, me dédommagent aſſez de tout ce que je leur ſacrifie ; & l'éclat des plus grands

Triomphes ne vaut pas la gloire de récompenſer le zéle de mes Sujets, qui tous avec une ardeur égale, & ſans jamais ſe démentir, ont prodigué leur ſang & leurs biens pour mon ſervice. Dieu favorable aux deſſeins qu'il m'a toujours inſpirez, a ouvert les yeux aux Puiſſances Confédérées, qui déſabuſées de leurs fauſſes eſperances, & touchées de leurs véritables maux, ont accepté les conditions que je leur ay ſi ſouvent offertes. La Paix qui fut ſignée le 20. Septembre dernier avec l'Eſpagne, l'Angleterre & la Hollande a été ratifiée depuis peu de jours. La Ratification de celle que je viens de conclure avec l'Empereur & l'Empire achevera bien-tôt cet ouvrage ſi important & ſi néceſſaire à l'Europe : mais je ne puis différer juſques-là de témoigner à Dieu ma juſte reconnoiſſance, & de luy rendre les actions de graces que je luy dois, de ce qu'aprés avoir rendu tant de fois mes Armes victorieuſes, il commence à répandre ſur mon Royaume la plus précieuſe de ſes Bénédictions, & fait renaître entre mes Etats & ceux de mes Voiſins une Paix ſtable & ſincére. Je déſire donc que vous faſſiez chanter le *Te Deum* dans l'Egliſe Metropolitaine de ma bonne Ville de Paris, au jour & à l'heure que le grand Maître ou le Maître des Cérémonies vous dira de ma part ; & je luy ordonne d'y inviter mes Cours, & ceux qui ont accoutumé d'y aſſiſter. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde. Ecrit à Verſailles le douziéme jour de Novembre mil ſix cens quatrevints-dix-ſept. *Signé*, LOUIS ; *Et plus bas*, PHELYPEAUX.

Et au dos eſt écrit : A mon Couſin l'Archevêque de Paris, Duc & Pair de France.

DECLARATION DU ROY,

POUR LA PUBLICATION DE LA PAIX DE L'EMPIRE.

Du 26. Decembre 1697.

A PARIS,
De l'Imprimerie de FREDERIC LEONARD,
Imprimeur ordinaire du Roy.

M. DC. XCVIII.

AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTE.

DE PAR LE ROY.

ON FAIT A SCAVOIR A TOUS qu'une bonne, ferme, ſtable & ſolide Paix, avec une amitié & reconciliation entiere & ſincere a eſté faite & accordée entre Tres Haut, Tres-Excellent, & Tres-Puiſſant Prince LOUIS, par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, noſtre Souverain Seigneur; & Tres-Haut, Tres-Excellent, & Tres-Puiſſant Prince LEOPOLD, Empereur; & les Seigneurs Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, leurs Vaſſaux, Sujets & Serviteurs, en tous leurs Royaumes, Pays, Terres & Seigneuries de leur Obéïſſance : Que ladite Paix eſt generale entre eux & leurſdits Vaſſaux & Sujets, & qu'au moyen d'icelle il leur eſt permis d'aller, venir, retourner, & ſejourner en tous les lieux deſdits Royaumes, Eſtats, & Pays, negocier & faire Commerce de Marchandiſes, entretenir Correſpondance & avoir Communication les uns avec les autres, & ce en toute liberté, franchiſe & ſeureté, tant par Terre que par Mer, & ſur les Rivieres & autres Eaux de deçà & de delà les Monts, & tout ainſi qu'il a eſté & deu eſtre fait en temps de bonne, ſincere, & amiable Paix, telle que celle qu'il a plû à la Divine Bonté de donner

audit Seigneur Roy, & auſdits Seigneurs Empereurs, Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, & à leurs Peuples & Sujets. Et pour les y maintenir, il eſt tres-expreſſément défendu à toutes Perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'entreprendre, attenter ou innover aucune choſe au contraire, ni au préjudice d'icelle, ſur peine d'eſtre punis ſeverement, comme Infracteurs de Paix & Perturbateurs du Repos public. Fait à Verſailles le vingt-ſixiéme Decembre mil ſix cens quatre-vingt-dix-ſept. Signé, LOUIS. Et plus pas, COLBERT.

SPECIAL 88-B
28554